



Vous aussi, participez au Plan de piégeage des frelons asiatiques

Mode d'emploi

Contactez la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise et inscrivez-vous comme piégeur. Un ou plusieurs piège(s), des conseils de pose et de suivi vous seront donnés. Un tableau de suivi sera à remplir.

Renseignements et retrait des pièges jusqu'au 30 avril :

Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise
44-46 rue du Chemin Salé à Vouziers
du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (16h30 le vendredi)
Tel.: 03 24 30 23 94 - 06 37 73 33 18
Mail : frelons-asiatiques@argonne-ardennaise.fr

Co-organisé par le
Groupement de Défense
Sanitaire Apicole des
Ardennes



et

